

## Chargé·e de projet BiEauLogique – Appel à candidature

### Description de fonction

#### **Présentation de l'UNAB**

L'union des agriculteurs·trices bio de Wallonie (UNAB), créée en 1984, est reconnue comme syndicat agricole. Elle défend, promeut et soutient les agriculteurs bio en priorité, et le secteur bio dans son ensemble (transformateurs, retail, ...) auprès des décideurs, du monde économique, des médias et des autres parties-prenantes.

L'UNAB soutient également les pratiques bio-agroécologiques et bio-régénératives qui s'appuient sur le cahier des charges bio européen et cherchent à améliorer durablement et objectivement la santé des fermes et de leur environnement (eau, biodiversité, sols, bien-être animal, climat, santé publique et qualité de vie des agriculteurs).

L'UNAB agit comme une force positive et constructive, en collaboration avec le secteur et avec les autres acteurs agricoles wallons.

#### **Le projet BiEauLogique**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'UNAB porte le projet [BiEauLogique \(www.bieaulogique.be\)](http://www.bieaulogique.be) qui vise la protection des captages d'eau souterraine par des actions de sensibilisation et d'accompagnement à la conversion à l'agriculture biologique.

600 agriculteurs·trices ont été sensibilisé·e·s grâce à une formation présentée principalement dans les régions agricoles de grandes cultures.

L'équipe BiEauLogique a récemment été désigné par la SPGE pour encadrer la mise en œuvre d'une nouvelle Mesure Eau CAPtage (MECAP) qui offre une prime supplémentaire à la conversion bio en zone de contrat-captage.

Pour mener à bien ces missions, l'UNAB a soumis un dossier de demande de subside structurel en deux étapes jusque fin 2030 (6 mois + 5 ans).

L'ouverture du poste de chargé de projet fait suite à la démission de l'actuel chargé de projet qui aura occupé ce poste pendant 3 ans. Les deux parties sont très heureuses de la collaboration et se quittent en excellent terme.

## **Mission du chargé-e de projet**

Le/la chargé-e de projet aura pour mission de mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions définies dans la nouvelle convention cadre 2025-2030 pour atteindre les différents objectifs du projet.

Il/Elle sera appuyé.e dans sa mission par un chargé de communication engagé sur le projet depuis ses débuts en 2022.

Le **premier objectif** consiste à poursuivre la sensibilisation et l'accompagnement à l'échelle des masses d'eau qui permettent d'aborder plusieurs thématiques : le bio comme levier de protection de l'eau, déconstruire les idées-reçues, impact du secteur agricole sur l'eau, appropriation des pratiques agronomiques vertueuses, problématique du nitrate, maillage écologique ou mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Les actions en lien avec cet objectif sont les suivantes :

1. Proposer la formation BiEauLogique dans les territoires concernés en partenariat avec d'autres structures/intervenants spécialisés dans l'encadrement technique et le développement de filières.
2. Formaliser les échanges et rencontres avec les agriculteurs dans le but de documenter les exploitations agricoles concernées et structurer les freins/difficultés identifiées en lien avec le changement de pratiques agricoles et les outils mobilisés pour adapter l'accompagnement (conseils techniques, analyse performance économique, outil de type écoute active et reformulation,...).
3. Réaliser une analyse de l'opportunité économique du bio, qui tienne compte du manque de débouchés et des soutiens financiers disponibles (PAC, MECAP).
4. Activer le réseau BiEaulogique pour produire les livrables attendus (rapports, flyers...) sur base de l'analyse faite en point 2, avec un focus sur les questions techniques et économiques. Développer une expertise propre aux enjeux du projet.
5. Organiser tout événement permettant la diffusion du projet et des enjeux eau/agriculture (colloque, conférence, actions sur les Foires agricoles...).

Le **second objectif** consiste à déployer la nouvelle MECAP « conversion à l'agriculture biologique » au sein des zones de contrat-captage et à accompagner les agriculteurs-trices en tant qu'unique point de contact.

Cet objectif s'inscrit dans un objectif opérationnel de conversion de 1.250 ha pour atteindre 15% de bio dans ces zones en 2030 (échéance de la convention cadre).

Les actions en lien avec cet objectif sont les suivantes :

1. Réaliser des séances ciblées sur les territoires MECAP d'information et de sensibilisation à l'enjeu de la qualité de l'eau souterraine en lien avec l'évolution des pratiques agricoles vers le zéro pesticide de synthèse.
2. Organiser et animer les rencontres individuelles avec les agriculteurs-trices ayant manifesté leur intérêt pour la mesure, le cas échéant en sollicitant l'intervention d'un expert technique disponible via le marché passé par ailleurs par la SPGE.

3. Faire le suivi concret des demandes de conversions en activant le réseau de professionnels proches de BiEauLogique et de l'UNAB.

Le/la chargé-e de projet sera la personne de contact privilégiée pour le SPW qui encadre la convention. A ce titre, elle s'assurera du bon déroulement des exigences administratives : rédaction des rapports d'activité, organisation des réunions du COMAC, animation et présentation des actions, résultats et perspectives, propositions d'orientation ou d'ajustement au regard des expériences de terrain, ...

### **Compétences**

Pour postuler au poste de chargé-e de projet BiEauLogique, les compétences et qualifications suivantes sont requises ou souhaitables :

- Être en possession d'un diplôme universitaire ou de haute école dans une filière scientifique agronomique (type bio-ingénieur ou équivalent) ou scientifique autre avec une expérience du secteur de l'eau et/ou du secteur agricole ;
- Disposer d'une expérience de deux ans minimum dans le secteur agricole de préférence en lien avec la transition des systèmes ;
- Connaître les impacts des pratiques agricoles sur l'environnement (en particulier l'eau souterraine) et les enjeux globaux d'une transition vers un système agro-alimentaire durable, avec une conviction forte sur l'intérêt du modèle agricole bio ;
- Disposer d'une formation et/ou d'une expérience concrète dans laquelle le/la candidat-e a pu mobiliser ses qualités humaines relationnelles (si possible en lien avec le monde agricole) ;
- Être apte à parler en public, en particulier à un public agricole, et à vulgariser des informations complexes pour être compris de tous les publics ;
- Connaître le monde agricole wallon ;
- Partager des valeurs et qualités humaines de respect, d'écoute et de non-jugement ;
- La connaissance des particularités du secteur agricole spécifiquement bio est un plus ;
- La maîtrise du logiciel de cartographie QGIS est un plus ;
- Disposer d'un permis B et d'une voiture personnelle (déplacements fréquents).

### **Lieu et horaire de travail**

La personne engagée sera attachée au bureau de l'UNAB au sein du bâtiment Mundo-N situé rue Nanon 98 à 5000 Namur. Le bureau est très facilement accessible en transport en commun. La gare SNCB est à 5 minutes à pied. Un local extérieur sécurisé pour vélos est à la disposition du personnel.

Un ordinateur portable sera mis à disposition.

Les horaires de travail d'une journée type sont de 9h à 17h30, avec possibilité de télétravail 1j/semaine. En principe, le poste correspond à temps-plein mais toute proposition pourra être discutée.

### **Rémunération, avantages, ...**

- CDD jusque fin 2025 avec possibilité d'un CDI après validation de la convention cadre 2025-2030 ;
- Chèque repas d'une valeur de 8 € ;
- Frais forfaitaire pour le téléphone et divers ;
- Frais de déplacement – indemnité kilométrique ;
- Double pécule de vacances et 13<sup>ème</sup> mois ;
- Rémunération basée sur l'expérience et l'ancienneté.

**Intéressé.e ?** Envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'attention de Dominique JACQUES - UNAB, au plus tard pour le mercredi 2 juillet 2025, par courrier électronique ([dominique.jacques@unab-bio.be](mailto:dominique.jacques@unab-bio.be)), disponible par téléphone en cas de question (0477/72.24.75).